

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Actualité de la démocratie culturelle

L'horizon d'un exercice généralisé des droits culturels

Par Luc Carton, philosophe, membre de l'association Marcel Hicter

1er octobre 2018

Actualité de la démocratie culturelle

L'horizon d'un exercice généralisé des droits culturels

Par Luc Carton, philosophe, membre de l'association Marcel Hicter

Démocratie culturelle¹ : « Contribuer, par l'action culturelle, à une société plus consciente d'elle-même » (Marcel Hicter).

Le sentiment de la complexité du monde devient une dimension essentielle de la vie en société aujourd'hui : la mondialisation, la marchandisation, la tertiairisation et l'accélération multiplient les contradictions, les acteurs, les champs, les territoires à prendre en considération pour se représenter l'état du monde, pour en délibérer et envisager de le changer.

Pouvons-nous disposer aujourd'hui d'une vue claire et distincte de ce qu'est l'enjeu de la ville, de l'école, de l'emploi ? Pouvons-nous identifier encore les frontières de l'économique, du social et du culturel ? Avons-nous la capacité de cerner les limites du marché, de l'Etat, de la société civile ? Du local au mondial, comment appréhender la question des dimensions de la table de conversation de la démocratie ?

Aveu collectif d'ignorances en chaîne ou de savoirs ignares, découverte d'un potentiel infini d'interprétation de la complexité du monde.

Ce qui est « commun » à ces inconnues innombrables, nous semble-t-il, c'est la crise de la division du travail, la crise de nos tiroirs à rangements, la crise de nos manières de voir, d'analyser et de comprendre le monde.

Dans ces conditions, faire société, c'est d'abord faire culture, la nécessité, le désir de dire le monde, et de le dire avec et parmi les autres. Dire ? Ecrire, conter, raconter, muser, chanter, graver, regarder, écouter, entendre, rencontrer, chercher, analyser, discuter.

La peur devant l'ampleur de ces inconnues ouvre le risque majeur d'un retour à différentes variations du conservatisme, des droites radicales ou extrêmes : patriarcat et sexisme, racisme, nationalisme, démagogie, notamment.

L'alternative est du côté d'un approfondissement décisif de la démocratie. Une démocratie approfondie mobilisera le « travail de la culture », par les moyens d'une éducation populaire généralisée, par la mobilisation des droits culturels -individuels et collectifs- des populations, dans toutes les « fonctions collectives », dans toutes les dimensions de la vie commune.

L'exercice intensif des droits culturels permet d'envisager de « déménager les problèmes », de revisiter le sens des conflits socioéconomiques et sociopolitiques, de redonner sens et vigueur à l'égalité.

Rétroactes et développements

Si les fondements de la représentation culturelle du monde sont instables, c'est à dire ouverts à l'interprétation permanente, les fondements de la représentation politique reposent sur la force de cette interprétation permanente du monde ; il existe un lien fondamental intime entre la crise de la représentation culturelle et la crise de la représentation politique.

Cette déstabilisation de la représentation me paraît ouvrir l'horizon d'un approfondissement décisif de la démocratie : s'il existe une voie pour sortir des risques de replis conservateurs et autoritaires, c'est bien effectivement cet horizon d'une pratique de l'interprétation permanente que nous ouvriraient les Droits culturels.

Cette difficulté d'interpréter le monde aujourd'hui nous renvoie au questionnement d'Alain Touraine autour de l'évolution du paradigme central des démocraties libérales. Dans le texte « Comprendre la société d'aujourd'hui »², Touraine évoque ce déplacement de l'image qu'une société se donne d'elle-même, principalement comment elle s'ordonne au conflit central qui l'anime. Ainsi, au moment de l'émergence des démocraties libérales à la fin 18e siècle, il est tellement clair que le conflit fondateur et le paradigme porteur est de nature politique. Ce qui à l'époque divise et mobilise la société, c'est de mettre fin à l'Ancien Régime et de faire advenir le régime de l'Etat de droit. La grammaire de ce conflit fondateur, ce sont les droits civils et politiques, et plus largement les Droits de l'Homme et du citoyen.

Ce conflit, progressivement, au long du 19^e siècle, en rencontre un autre qui le recouvre, et lui donne des nouvelles sources d'interprétation. En 1848, Lamartine monte à la Tribune de l'Assemblée nationale et demande « Pourquoi donc avoir le droit de vote, si nous n'avons pas de pain ? ». Il exprime là que la modernisation que porte l'industrialisation, a déplacé le conflit central de la société du politique vers le socio-économique, juste intuition que Jacques Donzelot a travaillé dans son ouvrage « L'invention du social »³. On invente le social car on n'arrive pas à trouver un compromis entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. L'impensé de la démocratie économique contraint à inventer le social.

Nos sociétés vont donc désormais s'ordonner au conflit entre capital et travail, et la grammaire de ce conflit sont les droits économiques et sociaux, exprimant la recherche d'un compromis dans ce conflit pour pallier le risque d'une guerre civile de nature sociale.

En Belgique, en 1944, le « projet d'accord de solidarité » exprime l'essentiel de ce compromis où le patronat reconnaît la légitime autorité du mouvement ouvrier sur les questions sociales, et où, symétriquement, les organisations du mouvement ouvrier reconnaissent la légitime autorité du patronat sur les décisions économiques. La puissance publique garantit ce compromis à deux en le transformant en triangle « vertueux » de manière à ce que le développement

social alimente la croissance économique qui permette le développement social. C'est donc l'inauguration de ce qu'on appellera ensuite les « Trente Glorieuses », qu'on pourrait renommer, a posteriori, les « Trente Ignorantes » de ce qu'elles oublient, de ce qu'elles masquent, à savoir une troisième dimension du réel, pas seulement l'économique et le social, mais aussi la dimension culturelle, hors-jeu, à cette époque.

Troisième thèse, les insuffisances de ce compromis social-démocrate, les contradictions du mode de développement industriel, les contradictions du régime démocratique libéral, vont conduire à différentes crises et à l'apparition d'un troisième paradigme, d'un troisième centre de gravité de nos sociétés qui n'est plus politique, qui n'est plus socio-économique, mais qui est culturel.

La question qui émerge interroge « les dynamiques d'attribution de sens à ce que nous vivons » : quel est le non-sens porté par la très fameuse distinction de l'économique et du social ? Robert Castel, merveilleux intellectuel de la question sociale, a passé toute sa vie à dire « il n'y a pas de frontières entre l'économique et le social », cette frontière est l'enjeu du conflit puisque l'on a défini comme économique ce qui est profondément culturel : le choix d'investir, d'imaginer ce qu'est un produit, ce qu'est un service, le choix d'imaginer l'organisation d'un travail, le choix de concevoir le travail et de le mettre en œuvre, tout ça est profondément culturel ! Et donc, c'était le grand oublié du conflit et du compromis social-démocrate, et c'est celui qui nous retombe dessus aujourd'hui avec peine et émerveillement.

Dans ce troisième moment de notre brève histoire récente, c'est la culture qui devient l'épicentre du conflit. Les droits culturels en constituent leur grammaire. Bien sûr, comme nous l'enseigne Fernand Braudel « L'histoire n'est pas succession des époques, elle est sédimentation des époques ». Et donc le conflit politique vit toujours évidemment ! Le conflit socio-économique est plus vivant que jamais, mais la clé d'interprétation du conflit politique et du conflit socio-économique est dans le conflit culturel, et non pas dans le champ culturel, mais dans les dimensions culturelles du conflit socioéconomique et

sociopolitique.

Le problématique d'un approfondissement décisif de la démocratie » est bien là : comment proposer des nouveaux cadres d'expression, d'analyse, de négociation, de compromis entre les différents aspects des problèmes sociétaux ? Comment parler vrai... sans dire « taisez-vous » ? Comment montrer les interdépendances sans décourager toute velléité de maîtrise de l'espace proche ? Que sont les enjeux démocratiques d'une société complexe ? Comment argumenter pour un décloisonnement des perspectives, des dimensions, des champs et des points de vue... sans accréditer l'idée d'un grand « mélange » dont seuls les « experts » disent connaître les clés ?

Retrouver une démarche de production et d'échange des significations, car la démocratie est d'abord un travail d'expression. La chose nous paraît possible, mais à deux conditions :

- faire preuve d'un maximum de confiance dans la capacité des individus et des groupes d'entrer dans cette culture du débat, dans cette acception de la contradiction, dans cette volonté d'arbitrer ;
- prendre les moyens de cette confiance et restaurer l'ensemble des réseaux de citoyenneté dans leur capacité d'être porteurs de processus d'émancipation culturelle: ne pas prendre les citoyens pour des assujettis ou des consommateurs de mécanismes de pouvoir.

Car la démocratie se définit, dans les termes que propose Paul Ricoeur, par rapport au conflit d'abord, par rapport au pouvoir ensuite. Elle est travail d'expression, d'analyse et d'arbitrage des contradictions, reconnaissance de l'irréductible division de la société ; elle est aussi l'effort constant d'associer toujours plus largement, à égalité en droit, le plus grand nombre possible à ce travail d'expression, d'analyse et d'arbitrage.

Encore faut-il, pour s'aventurer ensemble dans cette voie, être capable de proposer une orientation, un axe, une perspective susceptible de fédérer, de rassembler et d'unir dans l'action un social en miettes, faute de quoi les débats, même contradictoires, ne peuvent conduire qu'au

désenchantement. Devant le risque d'une transformation des sociétés démocratiques en hypermarchés, un projet évident s'impose : celui de la démocratie économique comme exercice collectif d'une réintégration du système productif dans l'espace de la délibération politique.

Remettre l'économie à sa place et réhabiliter les dimensions culturelles, sociales et politiques de la vie en société. Réintégrer l'économie dans la société, réassigner des finalités sociales et culturelles à la production des biens et des services : curieusement, cette vieille utopie du socialisme démocratique est plus proche... et plus impraticable que jamais.

Tout dépend de la capacité de structurer le désir, tant des travailleurs que des usagers et des citoyens, d'exercer un tout nouveau pouvoir d'expression, de négociation et d'implication dans la production sociale, en sachant que les critères des nouveaux accords à rechercher ne sont jamais tout à fait internes aux sociétés, aux entreprises, aux associations et aux services publics concernés.

La fin des années soixante est donc présentée ici comme une « éclaircie » entre le crépuscule des trente glorieuses et le long tunnel de la « crise » socioéconomique : n'aurait-on pas oublié la culture, dans la forge du compromis social-démocrate ? N'est-on pas à l'aube d'un nouveau paradigme des démocraties libérales : la culture au cœur des conflits à faire naître ?

Cet élan de la démocratie culturelle s'était forgé dans un contexte : celui d'un compromis apparemment (provisoirement) harmonieux entre croissance économique et développement social, celui d'une vision et d'une attente du progrès, un cadre national, des acteurs sociaux forts, porteurs du désir d'égalité, un champ culturel autonome, une économie industrielle, des gauches politiques, sociales et culturelles porteurs d'une confiance dans l'avenir à faire.

Ce contexte s'est profondément métamorphosé, au point de nous être presque méconnaissable. Comment réinterpréter et refonder la démocratie culturelle aujourd'hui ? Quel horizon pour les

politiques et les pratiques culturelles ?

Le « travail de la culture », dans toutes les circonstances de la vie sociale esquisse le programme de travail de la démocratie culturelle :

1/ Approfondir la démocratie dans le champ politique : développement des fonctions de conseil, de concertation et délibération publics dans l'ensemble des fonctions collectives, à tous niveaux de pouvoir et création d'un nouveau régime associant à ce rôle de conseil public un droit au revenu et à la sécurité sociale ainsi qu'un droit au congé dans le statut professionnel antérieur/coexistant.

2/ Approfondir la démocratie dans le champ socioéconomique : développement des fonctions de conseil, de concertation et de délibération publique socioéconomique et environnemental dans l'ensemble des secteurs d'activités et au niveau des entreprises.

3/ Approfondir la démocratie dans le champ culturel: refondation et élargissement des droits culturels des adultes et application à l'ensemble des fonctions culturelles : information, formation, enseignement, éducation, créativité, création...

4/ Approfondir la démocratie dans la recherche de formes politiques appropriées à lier les espaces locaux et les dimensions mondiales : les enjeux de l'urbanité, de la ruralité et de l'écosystème, exemples majeurs en recherche de « formes et de forces politiques communes ».

1 GENARD, Jean-Louis, Repenser aujourd'hui la tension entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle, in Démocraties et Cultures, Actes du Colloque de l'OPC - 8 & 9 décembre 2015-, pp. 87-103, ACADEMIA-L'HARMATTAN, LLN, 2017, ISBN 978-28061-0375-8.

2 TOURAINE, A., 2005. Un nouveau paradigme: Pour comprendre le monde d'aujourd'hui Paris : Fayard. Essais. ISBN 978-2-213-64506-3.

3 DONZELOT, Jacques, 1994. L'INVENTION DU SOCIAL. Essai sur le déclin des passions politiques. Paris : Seuil. ISBN 978-2-02-022054-5.